

FLASH INFO ETABLISSEMENTS SPORT

Vendredi 14 juin 2019 – n° 267

Les pièces associées à ce numéro du flash info sont téléchargeables à partir du lien suivant :

<https://wetransfer.com/downloads/fbef8eab032232a2904bf18852fd0a2620190614164434/e20b2cbbf16a01d5850ab4ffb049aa4820190614164434/f2a808>

Nous vous rappelons que ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

A LA UNE

Vous trouverez dans le dossier des PJ, les deux circulaires du Premier ministre récemment publiées au JORF qui portent respectivement sur la réorganisation des administrations centrales (circulaire du 5 juin 2019) et sur la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat (circulaire du 12 juin 2019).

RESSOURCES HUMAINES

Enquête « *Effectifs Activités 2018* » – infographies

La direction des sports vous propose en pièce jointe, le bilan de l'enquête annuelle 2018 relative aux effectifs et missions des 22 établissements publics concernés. Cette nouvelle enquête permet désormais de disposer, sous forme d'infographies, des principales caractéristiques en matière de ressources humaines, avec l'identification des temps de travail par mission (sport de haut-niveau, formation, fonctions supports, relations internationales...).

Cette enquête annuelle va s'inscrire dans le temps et permettra d'observer les grandes tendances structurelles et organisationnelles qui se produiront sur la période 2019/2022.

FORMATION

Rémunération des intervenants en formation/certification

La direction des sports vous propose en pièce jointe, une fiche relative à l'interprétation à avoir de l'arrêté du 12 août 2011 fixant la rémunération des activités de formation et de certification exercées à titre accessoire dans le champ de l'animation et du sport.

Deux catégories d'activités sont visées :

- I. – Dans les D(R)|D|JSCS, la rémunération des membres de jury et des personnels de surveillance des examens et certifications des diplômes professionnels du champ de l'animation et du sport ;
- II. – Dans les établissements publics de formation (EPF), la rémunération des activités de la formation professionnelle conduisant aux diplômes de l'animation et du sport.

Nous vous invitons à transmettre cette information aux agents de votre établissement concernés. Cette fiche sera également mise en ligne sur PACO et sur la plateforme du Réseau National du Service Public de Formation (RNSPF).

Le bureau DS C2 reste à votre disposition.

VIE DES ETABLISSEMENTS

1. Réseau des informaticiens des établissements de sport

La rassemblement des RSI des établissements de sport a eu lieu cette semaine sur le site du CREPS PACA de Boulouris.

Nous remercions la direction du CREPS PACA et du site de Boulouris de l'organisation, Jean-Michel Bolliet pour la préparation de la rencontre, tous les agents qui ont participé à l'accueil et à la visite du site.

Les échanges et les partages de bonnes pratiques et à l'état de l'art ont à nouveau été riches au sein du réseau.

L'ordre du jour a permis notamment le partage d'actualités, de recommandations et bonnes pratiques sur les sujets de mises à jour de sécurité, antivirus, sauvegarde, RGPD, la mise en place de partage de données de formation de Foromes, un retour d'expérience sur la mise en place des SI d'hébergement/accueil et de paiement en ligne au sein des établissements.

La société ArcServe nous a présenté ses solutions de sauvegarde d'infrastructures. La société siteweb360 nous a expliqué ses travaux de préparation, développement, pour les sites réalisés avec le CREPS PACA à base de panoramas 360, visites virtuelles enrichies et que vous pourrez découvrir ici :

- <http://siteweb360.fr/demo/creps-antibes/>
- <http://siteweb360.fr/demo/creps-boulouris/>
- <http://siteweb360.fr/demo/creps-aix/>

Un résumé des points abordés et des documents présentés seront diffusés ultérieurement.

2. L'agenda des établissements

- ✓ **18 juin** : réunion relative à la déclinaison de la charte développement durable « gestionnaires » pour les CREPS
- ✓ **19 juin** : Conseil d'administration de l'IFCE – Saumur
- ✓ **22 et 23 juin** : Journée Olympiques et Fête du sport
- ✓ **28 juin** : Conseil d'administration de l'INSEP

A la semaine prochaine